Délibération

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 24 mars 2011 portant vérification de la conformité du barème proposé par Caléo au 1^{er} avril 2011 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND et Jean-Christophe LE DUIGOU, Commissaires

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Caléo d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} avril 2011. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Caléo

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} janvier 2011, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Caléo depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,161 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 29 décembre 2010 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Caléo.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} avril 2011 correspond à une hausse de 0,161 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème proposé par Caléo est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 mars 2011

Pour la Commission de régulation de l'énergie, Le président,

Philippe de LADOUCETTE



ANNEXE Tarifs de vente du gaz naturel de Caléo applicables au 1^{er} avril 2011 (hors CTA)

Consommations	Anciens prix Cts € /kWh au 01.01.2011		Prix Cts € /kWh au 01.04.2011	
	Tarif Domestique	88	(a)	(8)
Prime fixe Annuelle €	90,48	95,46	90,48	95,46
Prix du kWh Cts. €	6,84	8,18	7,00	8,38
Tarif 3 Usages				
Prime Fixe Annuelle €	144,51	152,46	144,51	152,46
Prix du kWh Cts €	4,41	5,27	4,57	5,46
Tarif Grandes Chaufferies				
Prime Fixe Annuelle,€.HT	854,79	901,80	854,79	901,80
Prix du kWh Cts.HT	4,05	4,84	4,21	5,03
Tarif 2 saisons				
Abonnement annuel €. HT	996,81	1 051,63	996,81	1 051,63
Prix du kWh Cts.HT 1ère tranche hiver	4,034	4,825	4,195	5,017
Prix du kWh Cts.HT 1ère tranche été	3,504	4,191	3,665	4,383
Réduction 2ème tranche (> 1 000 000 kWh)	0,190	0,227	0,190	0,227
Période tarification :				
Du 1er Avril au 31 Octobre	ETE			
Du 1er Novembre au 31 Mars	HIVER			

